



Parc
naturel
régional
Médoc



L'économie sociale et solidaire

dans le Médoc

Édition 2023

Directeur de publication : Parc naturel régional Médoc

Charte graphique : Agence The Kub

Création graphique et mise en page : Garluche

Illustrations : Chloé Cavalier

Photographies : Parc naturel régional Médoc / Les Vignerons d'Uni Médoc

Collectif Isolat / Georges Henri Cateland / Réseau Médoc Tiers Lieux /

EH ! CO / La Boussole / Entreprise Adam

Sommaire

C'est quoi l'économie sociale et solidaire ?

Des principes comme constante fondamentale	7
Des modèles économiques spécifiques	10
Des statuts juridiques caractéristiques	12
Une économie qui se mesure	18

Panorama de l'ESS dans le Médoc

Comprendre la dynamique locale de l'ESS	23
Les parcours d'accompagnement	26
Qualifier les potentiels, enjeux et besoins du territoire	30
Un maillage territorial en faveur l'ESS	34

Boîte à outils

Des expérimentations, des idées...	37
Un outil de coopération économique locale : le PTCE	39



Édito



L'Économie sociale et solidaire (ESS) est un sujet largement investi par les Parcs naturels régionaux qui partagent des valeurs de solidarité, de coopération et d'ancrage territorial. En effet, les Parcs étant des territoires d'expérimentation, les pistes explorées par l'ESS leur fournissent matière à trouver des réponses nouvelles aux enjeux sociétaux, aux transitions et à l'innovation. Le Parc naturel régional Médoc s'intéresse donc aux expérimentations et aux initiatives en matière d'économie locale, qui mobilisent des logiques d'acteurs et des méthodes différentes de celles adoptées par l'économie conventionnelle. Mais ce n'est que par un travail avec et au plus près des acteurs locaux et des collectivités territoriales compétentes qui portent cette dynamique que les coopérations se déploient.

C'est pourquoi **le Parc se positionne en tant que facilitateur. Il promeut le « faire ensemble »**, dans un but de soutenir les projets existants et l'accueil d'initiatives innovantes. Ce travail à l'échelle micro est bien évidemment relayé auprès des instances départementales et régionales qui sont fortement impliquées sur cette thématique.



Depuis 2020, avec un premier diagnostic piloté par le Parc et réalisé par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Nouvelle-Aquitaine, qui a permis de connaître les chiffres clés et les dynamiques existantes, le Parc travaille à sensibiliser aux démarches engagées sur le territoire. Dans cette perspective, il s'implique activement dans la promotion des initiatives de l'ESS sur son territoire par le présent guide. Fruit d'un travail de six mois, ce guide propose une définition de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du territoire et souhaite inspirer son lecteur avec des retours d'expérience et des idées d'action.

Aux côtés des associations, des coopératives, des entreprises sociales et d'autres acteurs de cette nouvelle économie locale, le Parc contribue à mettre en évidence la manière dont l'ESS s'intègre dans la dynamique des transitions écologiques, économiques et sociales. De la valorisation du patrimoine culturel à la préservation de la biodiversité exceptionnelle du Médoc, en passant par l'ancrage d'un tourisme responsable et d'une agriculture durable, l'ESS est un des leviers essentiels de notre action en faveur d'un développement équilibré et équitable pour notre territoire.

Henri Sabarot

Président du Parc naturel régional Médoc



**C'est quoi
l'économie
sociale
et solidaire
(ESS) ?**

Des principes comme constante fondamentale

L'économie sociale et solidaire est un **mode d'entreprendre** prônant une alternative fondée sur :

Des principes différenciants de l'économie conventionnelle

- **Un but d'utilité sociale**
- **La réciprocité**, un comportement économique fondé sur la solidarité et non la maximisation du profit
- **La non-lucrativité** ou la lucrativité limitée avec une rentabilité au service de la finalité sociale

D'autres principes clés

- **Une gouvernance démocratique** : libre adhésion des membres, une personne vaut une voix...
- **Un encadrement des salaires** et une équité entre les employés
- **La recherche d'un modèle économique viable et équilibré**
- **Une hybridation des ressources** : prestations, subventions, mécénat...

Petite histoire de l'ESS

Le principe d'économie sociale et solidaire résulte de la fusion entre le principe d'économie sociale et d'économie solidaire dans les années 2000. Le premier terme renvoie à un mode d'organisation de la vie économique issue des mouvements ouvriers du XIX^{ème} siècle, et définit aujourd'hui les **statuts** de l'ESS et les modalités de gouvernance. Le second terme un concept né dans les années 1970 pour répondre aux nouveaux besoins de la population, en lien avec la structuration d'un Etat-Providence et en matière d'insertion, de cohésion et de proximité. Ce concept définit aujourd'hui le **but** de l'activité d'une structure de l'ESS, **l'utilité sociale**.

Pour aller plus loin

Consulter l'ouvrage de Timothée Duverger, *L'économie sociale et solidaire*, Paris, collection « Repères », 2023.

Le saviez-vous ?



Depuis 2014, l'économie sociale et solidaire est définie dans une loi¹ comme : « [...] un **mode d'entreprendre et de développement économique** adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé ».

Ce mode d'entreprendre doit respecter les principes mentionnés ci-dessus. L'article 2 de cette loi précise que poursuivre un **but d'utilité sociale**, c'est :

- **Apporter** un soutien à des personnes en situation de fragilité
- **Contribuer** à la lutte contre les exclusions et les inégalités
- **Concourir** au développement durable

¹ LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

Ce que permet l'ESS

L'ESS permet d'apporter une réponse à des besoins non adressés par le secteur public ou privé conventionnel

L'ESS est une **économie plurielle et transversale** liée aux besoins des habitants d'un territoire. Réactives et adaptables, les initiatives de l'ESS permettent de répondre à des besoins non-répondus sur un territoire, car ceux-ci sont souvent complexes : se soigner et avoir un accompagnement médical ou de soin proche de chez soi, se nourrir dignement et localement, se loger dans des conditions décentes et habiter pleinement un territoire, se former et monter en compétence etc.

L'ESS est un levier des transitions écologiques, sociales et économiques pour les territoires

L'ESS propose d'envisager l'économie sur la base de nouveaux modèles durables qui prennent en compte les grands enjeux environnementaux et sociaux de demain. Ces modèles invitent à **repenser nos manières de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble** avec des projets construits sur-mesure. Soutenir l'ESS, c'est donc soutenir l'innovation et un changement systémique de l'économie tout en favorisant la création d'emplois non-délocalisables.

L'ESS encourage la démocratie au sein des structures économiques

L'organisation autour d'une **gouvernance démocratique** est un élément clé pour comprendre la dynamique des initiatives de l'ESS. Au sein de ces structures, les décisions sont prises sur le principe d'une personne vaut une voix au vote. Le nombre de parts au capital n'est pas un élément déterminant. L'ESS propose ainsi de **redonner du pouvoir aux salariés** d'une entreprise.

L'ESS propose des modèles pour une meilleure gestion des communs territoriaux.

Dans un contexte de multiplication des crises économiques, climatiques, politiques et sociales, la question des biens communs fait son grand retour. Ce mouvement remet en question nos rapports aux ressources physiques, naturelles ou immatérielles présentes sur un territoire et propose de faire évoluer les grands principes du développement. Dans la conception française de l'ESS, **la valorisation ou protection collective d'un bien commun** est centrale puisqu'une structure de l'ESS poursuit avant toute chose **un but d'utilité sociale** et ce **de manière collective**, en impliquant autant les acteurs publics, privés que citoyens. Les deux cas de l'ESS et des biens communs invitent ainsi à repenser nos usages vers plus de durabilité et nos modes d'organisation entre acteurs.

Pour aller plus loin :

La Tragédie des communs
de Garrett Hardin, 1968 et
Gouverner les Communs
d'Elinor Ostrom, 1990.



Les communs : quésaco ?

Un commun peut être défini comme un objet matériel, immatériel ou naturel dont la consommation est **rivale**, tout le monde cherche à l'utiliser, et dont l'usage est **non-exclusif**, il n'existe pas de limites d'utilisation. Selon Garrett Hardin, un commun est voué à être surexploité et à s'épuiser puisque plusieurs individus d'une même communauté d'utilisateurs sont susceptibles de le convoiter et de l'utiliser dans leur seul intérêt. Face à ce dilemme, **Elinor Ostrom** explique que c'est en fixant **des règles et des normes de gestion et de gouvernance collective** que la communauté d'utilisateurs peut espérer dépasser cette fatalité. Ces règles et normes collectives déterminent par-là l'usage de ces ressources communes et donc les possibilités de protection ou de valorisation de celles-ci.

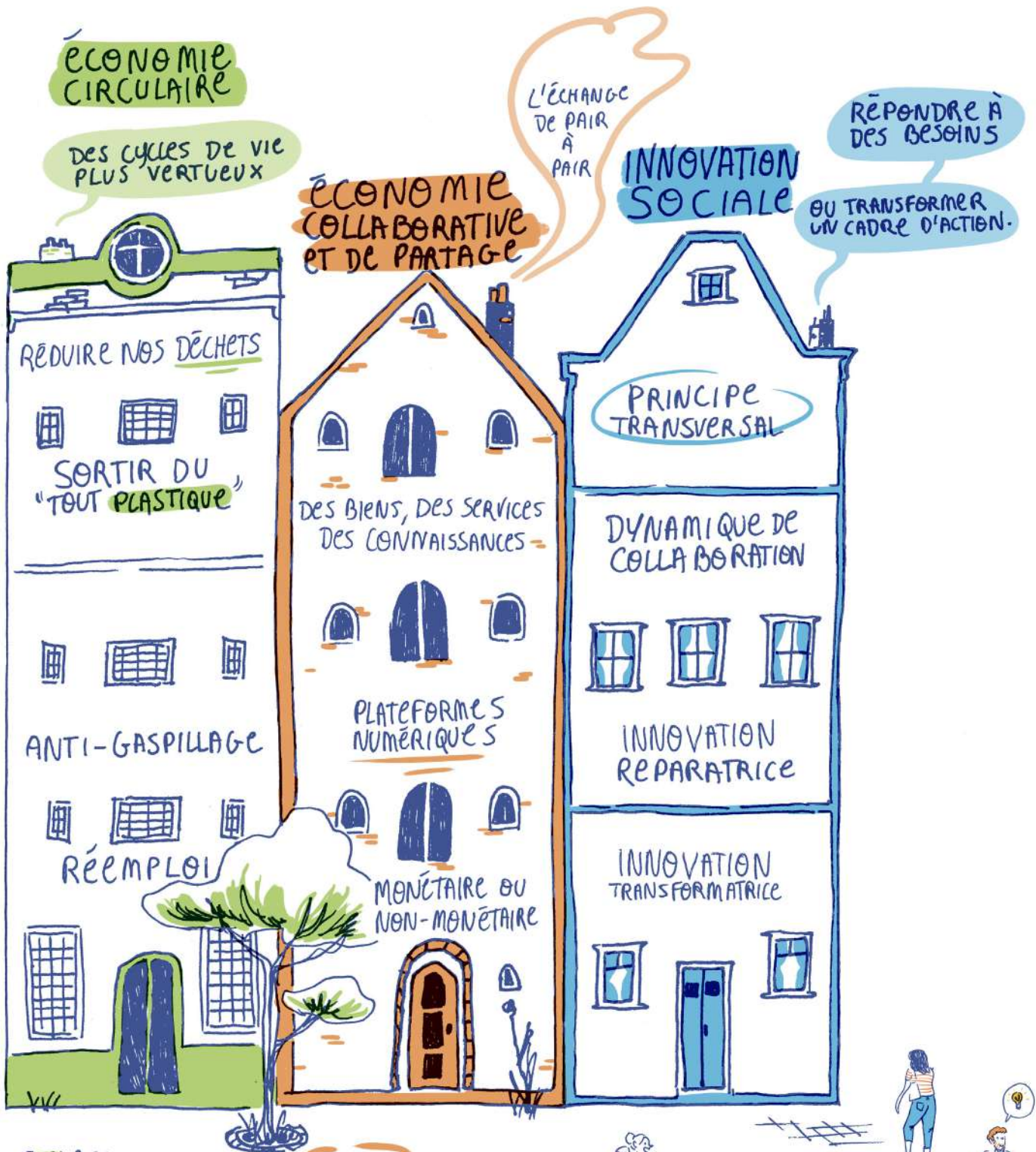


Des modèles économiques spécifiques

De nombreux concepts économiques reconnus et éprouvés gravitent autour de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, quand on parle d'ESS, on parle aussi de...



SECTEUR DE L'ESS



EXEMPLE:
Les ressourceries qui récupèrent, valorisent et revendent des biens sur territoire donné.

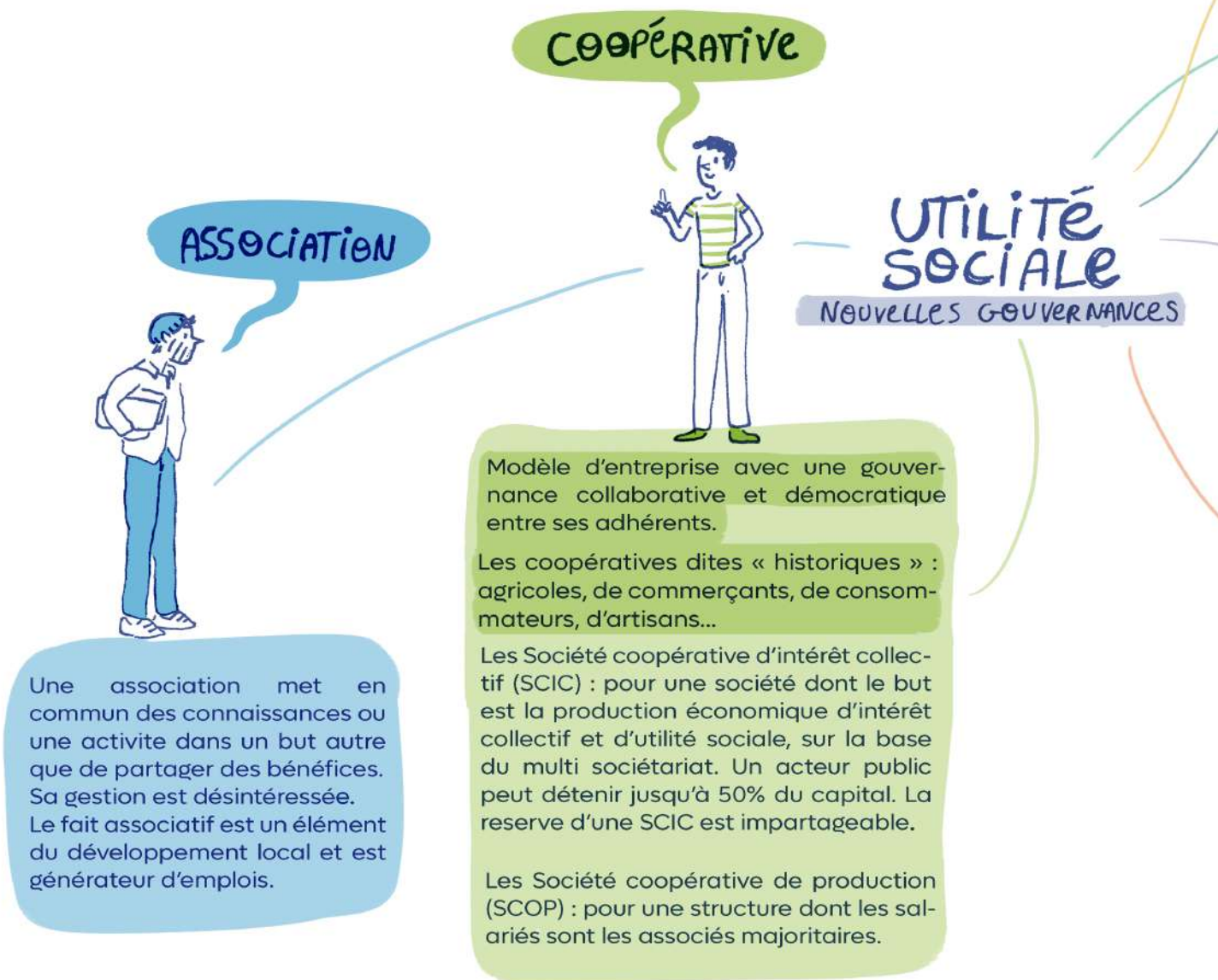
EXEMPLE:
Le BONCOIN pour du matériel, de la location; BLABLACAR pour le co-voiturage...



Des statuts juridiques caractéristiques

Si le cœur de l'ESS réside dans ses principes et un but d'utilité sociale, ce modèle d'entrepreneuriat propose également d'expérimenter de nouvelles formes de propriété et de gouvernance au sein de l'entreprise. Certaines formes juridiques historiques sont ainsi reconnues comme relevant de l'ESS : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Depuis la loi du 31 juillet 2014, cet écosystème s'est précisé et s'est agrandi aux sociétés commerciales qui respectent les valeurs de l'ESS et définissent un but d'utilité sociale. Il est par ailleurs toujours possible, au cours de la vie d'une entreprise ou d'une structure, de transformer le statut juridique : passer de SA à SCIC, ou de SARL à SCOP...

Mais attention, le statut ne fait par vertu. Certaines structures peuvent relever du champ de l'ESS juridiquement mais ne pas respecter les valeurs.



MUTUELLE



Organise le secteur de la santé, de la prévoyance et de l'entraide.
A des activités d'assurance et de solidarité pour ses adhérents.

FONDATION DE PERSONNES OU D'ENTREPRISES



Une fondation affecte des biens, droits ou ressources à une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. C'est un organisme de mécénat qui peut agir dans divers secteurs.

Un fond de dotation est également un organisme de mécénat mais n'appartient à personne et ne peut donc être racheté.

ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ À MISSION



Une entreprise commerciale qui adopte, en plus d'un but lucratif, une « raison d'être » sociale et environnementale.

AGRÈMENT ENTREPRISE (ESUS) SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE



L'agrément ESUS est délivré par l'Etat pour les entreprises et sociétés commerciales classiques (qui poursuivent un but d'utilité sociale et qui respectent les principes de l'ESS).

LA COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI (CAE)



Une CAE permet à des auto-entrepreneurs de tester leur activité au sein d'une SCOP ou d'une SCIC avec le statut "d'entrepreneur salarié" : ils perçoivent un salaire et bénéficient de la couverture sociale d'un salarié classique.

LES STRUCTURES DE L'INSERTION PAR (SIAE) L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Les SIAE offrent à des personnes sans emploi, isolées et/ou en situation de handicap un accès à un contrat de travail et à un parcours d'insertion pour un retour à l'emploi stable. Parmi les SIAE, on compte des entreprises adaptées (EI), des chantiers d'insertion (ACI) ou encore des Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT).

Association pour Aider, Prévenir, Accompagner en Médoc

L'associatif de l'aide et du soin

Dans tout le Médoc

Association loi 1901, habilitée à l'aide sociale.

Histoire et motivations

L'AAPAM a été créée en 1965 à Lesparre, à l'initiative du sous-préfet et du maire de l'époque, pour venir en aide aux personnes âgées du Médoc. Au milieu des années 90, une politique de développement de formation du personnel permet aux salariés de se professionnaliser. Le Service de Soins Infirmiers à Domicile ouvre en 1998 avec comme vocation de dispenser des soins d'hygiène et de confort et de faciliter les retours d'hospitalisation. En 2011, afin de rapprocher le nom de l'association des publics accompagnés, celle-ci devient l'**Association pour Aider, Prévenir et Accompagner en Médoc (AAPAM)**. En 2012, une équipe spécialisée Alzheimer (E.S.A.) est autorisée par l'Agence Régionale de Santé au sein du SSIAD. Si en 1974, l'AAPAM comptabilisait environ 700 bénéficiaires, ce sont aujourd'hui plus de 2000 personnes qui en dépendent quotidiennement. On peut dire que l'AAPAM est une association pour et avec le territoire.

Organisation et activités

L'AAPAM s'organise autour de trois grands services :

- **L'aide et l'accompagnement à domicile** dans les toutes les communes du Médoc et sur des actes de la vie quotidienne, réalisés par un ou une auxiliaire de vie, pour des personnes âgées, en situation de handicap ou ayant une affection de longue durée.
- **Les soins infirmiers**, ouvert en 1998, pour des personnes de plus de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie et habitant sur les communes du canton Nord Médoc.
- **La prévention de la perte en autonomie**, avec quatre animateurs et autour d'ateliers collectifs et groupes, pour toute personne de plus de 55 ans.



L'AAPAM intervient sur tout le territoire du Médoc. Elle compte 49 communes adhérentes et son conseil d'administration est composé d'élus locaux, de représentants de bénéficiaires et de personnes dites qualifiées. Elle emploie environ 500 salariés que ce soit des aides à domicile, des auxiliaires de vie sociale, des aides-soignant(e)s, des infirmiers et infirmières, des personnes titulaires d'un Baccalauréat Professionnel SAPAT ou ASSP, des accompagnants éducatifs et sociaux, des titulaires d'un CAP / titre professionnel du secteur et des personnes sans formation ayant une appétence pour l'aide à la personne.

À quels besoins cette structure répond-elle ? quel impact sur le territoire ?

Les besoins de soins et d'aide à la personne âgée dans le Médoc sont de plus en plus importants, en lien avec l'accroissement démographique que connaît le territoire : en 2014, 30% de la population du Médoc est retraitée ou en pré-retraite. Les personnes de plus de 75 ans représentent par ailleurs plus de 9,5% de la population. D'où l'importance de pouvoir compter sur une association comme l'AAPAM, qui tire sa force dans son offre de proximité et surtout adaptable, en fonction des besoins de chacun. Elle peut également compter sur des partenariats forts avec les communes et les autres associations du territoire, dans le cadre de projets inter-associatifs.

Les Vignerons d'Uni-Médoc

La vigne en collectif

**Gaillan-Médoc et communes de l'appellation
Médoc**

Cave coopérative

Histoire et motivations

L'histoire des Vignerons d'Uni-Médoc remonte à 1966, lorsque plusieurs caves du territoire se regroupent afin de faire face à la crise viticole de cette période. Aujourd'hui, Uni-Médoc est le 1er producteur de l'appellation Médoc et exploite également 17 hectares d'appellation Haut-Médoc. Rassemblées autour du principe de coopération, les caves d'Uni-Médoc souhaitent, pour les années futures, réaffirmer le travail et l'engagement des producteurs locaux, qui ne se positionnent pas sur un marché de niche et rendent ainsi le vin accessible à tous les consommateurs. Revendiquant un « bon sens paysan », Uni-Médoc est par ailleurs la 1ère première cave coopérative française à être certifiée Agri Confiance et engage depuis deux ans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ce travail en interne a permis de révéler une appartenance aux valeurs de l'ESS : que l'on soit une association ou une coopérative, on retrouve le but commun de coopérer et collaborer.

Organisation et activités

La cave coopérative est un outil commun de vinification, d'élevage en barrique, le conditionnement et de commercialisation pour ses 140 adhérents. Ceux-ci adhèrent à la cave pour dix ans et disposent d'une année probatoire pour tester le fonctionnement en coopérative. Ces adhérents totalisent environ 1000 hectares de vigne et emploient en moyenne 30 salariés. La cave dispose quant-à-elle de trois sites de vinification (Bégadan, Ordonnac et Prignac) ; d'un site administratif et touristique à Gaillan-en-Médoc, avec plus de 30 000 visiteurs par an ; d'un site à Queyrac pour le stockage. Le fonctionnement de la cave est démocratique, fondé sur le principe d'une personne = une part de capital social = une voix au vote. L'équité entre adhérents est également respectée puisque la rémunération des coopérateurs est calculée en fonction de la qualité des grappes apportées et non en fonction de la quantité.

A quel besoin cette structure répond-elle ? Quel impact sur le territoire ?

Face à la crise viticole actuelle et au sentiment d'inquiétude grandissant chez viticulteurs, la structuration en coopérative représente une des solutions qu'il est possible d'adopter pour apporter plus de sécurité aux adhérents-coopérateurs. Cette structuration permet également de faire face aux difficultés de recrutement et d'accès au matériel agricole, étant donné que les moyens humains et techniques peuvent être mutualisés sous forme de groupement d'employeurs et/ou de CUMA entre les adhérents.



Collectif Isolat

L'innovation au cœur de l'entreprise

Hourtin

SCOP, société coopérative de production

Histoire et motivations

Il y a cinq ans, Bérangère et Killian s'installent dans le Médoc pour ses pins, ses lacs et l'océan. Tous deux architectes de formation, ils s'interrogent sur les modes d'habiter un territoire et décident de rompre avec un exercice « classique » de leur profession. Ils souhaitent proposer une alternative et innover au sein d'un cabinet d'architecture tout en rendant possible l'éco-construction dans le Médoc. L'arrivée d'une troisième architecte dans le collectif et quelques réflexions plus tard, le cabinet change de structuration pour expérimenter une gouvernance horizontale : la Société Coopérative de Production dite SCOP.

Organisation et activités

Le collectif Isolat, qui existe depuis maintenant deux ans, est organisé en SCOP avec trois salariés-actionnaires, et les décisions sont prises en collectif. Pour créer une émulation, les réunions sont organisées ensemble, ce qui favorise l'échange de points de vue et d'idées sur les nouveaux projets. Par ailleurs, dans le collectif, le volet environnemental de l'éco-construction entre en synergie avec le volet social. Le collectif propose ainsi :

- **De la maîtrise d'œuvre**, en travaillant avec des artisans locaux pour des réalisations au maximum éco-construites. Le collectif en réalise 2 à 3 par an en marché privé et 1 à 2 en marché public.
- **De la médiation à l'écologie, à l'éco-construction, au réemploi** auprès des plus jeunes dans les écoles et les collèges du territoire. Isolat est dorénavant référencé sur la plateforme Adage pour que leurs actions puissent devenir des options dans le cadre du Pass Culture.
- **Néotopos**, un projet d'aménagement participatif d'un éco-hameau à Vertheuil.



- **La Mémé**, pour Maison Ecologique Médocaine, un projet de recherche et développement co-construit avec des professionnels locaux du bâtiment. La Mémé est une alternative écologique de construction qui fait usage des bois de scieries locales et de matériaux biosourcés.
- **Les permis solidaires**, un accompagnement technique des citoyens pour qu'ils puissent eux-mêmes réaliser leur permis de construire.

À quel besoin cette structure répond-elle ? Quel impact sur le territoire ?

Face à l'augmentation des prix des matériaux, faire le choix de l'éco-construction et du local se révèle un choix judicieux et plutôt économique. Le collectif Isolat considère également que l'ancrage territorial de son activité est une clé de réussite. D'où leur travail avec de multiples acteurs du territoire, que ce soit des communes ou des habitants, et qui leur permet de s'inscrire dans une vraie démarche d'innovation sociale.

Une idée pour le futur ?

- Participer au développement d'une offre de formation à l'éco-construction pour les artisans et citoyens locaux.
- Développer une ressourcerie pour le réemploi des matériaux de construction.



Une économie qui se mesure



Comment mesurer l'utilité, l'impact de l'ESS ?

Mesurer l'impact économique d'une structure se fait généralement sur des critères classiques tels que le nombre d'emplois générés, le chiffre d'affaires, les budgets, les bénéfices, les subventions perçues etc...

Pourtant, l'approche purement économie ne permet pas d'apprécier et de mesurer ce qui fait le cœur de l'ESS : l'utilité, l'impact social et territorial.

🕒 Alors comment faire ?

Évaluer l'impact d'une structure de l'ESS demande à ce que ses acteurs définissent eux-mêmes leurs attentes, s'accordent sur ce qui « compte » vraiment dans leur activité pour ensuite travailler des objectifs et des indicateurs spécifiques à un territoire ou à leur structure. L'évaluation de l'impact est donc un processus, qui peut se modifier au fil du temps et des interactions avec les acteurs-partenaires. On peut par exemple citer : le rayonnement géographique de l'activité, le nombre de partenariats et coopérations engagées, le nombre d'emploi indirects générés, le nombre de bénévoles dans une association, la qualité de la gouvernance démocratique, du lien social généré...

🕒 Certains outils proposent d'expérimenter ces indicateurs à grande échelle :

Bonheur local brut : inspiré du Bonheur National Brut, cet outil propose de regrouper des indicateurs fondés sur une mesure du bien-être des habitants du territoire, et recouvrant différents champs de la vie : la santé, l'éducation, le vivre ensemble, le bien-être psychologique, la qualité des paysages... Une expérimentation est par ailleurs en cours au sein du PETR Figeac, Quercy et Vallée de la Dordogne, suivie par le chercheur Gabriel Colletis, enseignant-chercheur en économie territoriale.

Le Transitionmètre est un outil d'accompagnement des tiers-lieux développé au sein du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine dans le cadre d'un programme de recherche-action du Collège des transitions sociétales. Cet outil permet aux acteurs d'un territoire et d'un tiers-lieu, de **situer « leur » projet** par rapport aux éléments structurants identifiés pour qu'un tiers-lieu agisse pour les transitions.

Exemple d'une mesure d'impact par deux personae

Un personae est un récit fictif d'une situation ou d'une personne dotée de caractéristiques fondées sur le réel. Un personae permet de se mettre « à la place de » pour comprendre une action et des motivations.

Impact d'une association de danse

Impact économique

- Une professeure de danse diplômée d'Etat en CDI à temps partiel de 20h.
- Un travail avec un prestataire local et des intermittents du spectacle locaux pour la régie son et lumière.
- Des partenariats locaux et en réseau ; lien avec des chantiers de réinsertion ; pour des représentations ponctuelles pour d'autres associations...

Impact social

- Un ancrage territorial fort avec 98 adhérents et adhérentes qui viennent de l'ensemble du territoire.
- Une participation à la diversité de la vie associative locale, la danse n'étant pas ou peu représentée.
- Un soutien aux liens intergénérationnels et favorisant la mixité car les cours sont accessibles de 4 à 70 ans, tant pour les filles / femmes que pour les garçons / hommes.
- Un partage des valeurs d'accueil, d'entraide et de solidarité avec l'accueil de réfugiés Ukrainiennes, d'enfants en situation d'handicap...



Impact psychologique

- Une opportunité pour les jeunes de se réaliser pleinement dans une activité artistique et sportive, de gagner en rigueur et en estime de soi.
- Des évènements hors-les-murs, représentations en extérieur, spectacles de fin d'année qui permettent aux adhérents de se forger des souvenirs communs et un socle d'amitiés solides.

Impact environnemental

- Cette association du Nord-Medoc permet à de nombreuses familles de s'exempter de trajets long et coûteux, notamment vers la Métropole Bordelaise.
- De nombreuses familles pratiquent le covoiturage et nouent ainsi d'autres dynamiques scolaires, professionnelles....

Impact évènementiel

- Une commune accueille tous les cours de danse.
- Une présentation du travail mené tout au long de l'année avec deux représentations, regroupant plus de 500 spectateurs et qui prévoit un espace petite restauration avec des produits locaux et de la solidarité famille/association.

🕒 L'impact d'une coopérative viticole sur le territoire



Impact économique

- 36 salariés permanents et une vingtaine chez les adhérents.
- Environ 15 saisonniers pour la réception des vendanges, les vinifications et écoupages.
- 140 coopérateurs, vigneron à temps pleins ou non.
- Des coopérateurs sur toutes les communes de l'AOC Médoc et un peu en Haut-Médoc.
- Une production de 6 millions de bouteilles en équivalent 75 cl.
- 10 % du chiffre d'affaires réalisé par la boutique.

Impact social

- Une boutique comme lieu stratégique de visibilité auprès des clients et des touristes.
- Un lieu d'œnotourisme qui accueille environ 30 000 personnes par an pour des dégustations et des visites du chai à barriques, ce qui sensibilise les visiteurs à l'AOC Médoc et au territoire.
- Une ouverture toute l'année.
- Des vigneron coopérateurs impliqués dans la vie de la cave, avec les salariés et les adhérents, et trois réunions formalisées annuellement de rencontre.
- Des partenariats avec d'autres caves coopératives girondines et des producteurs locaux du Médoc.

Impact psychologique

- Un sentiment de sécurité professionnelle accrue chez les viticulteurs-adhérents
- Un système fondé sur le pair-à-pair et l'entraide entre les adhérents.

Impact environnemental

- Chaque coopérateur représente entre 0,03 ha à 60 ha de vignes.
- Des certifications HVE, BIO, AgriConfiance et bientôt RSE.
- Norme ISO 26 000.

Impact évènementiel

- Une salle mise à disposition pour des conférences sur le territoire.
- Participation à la fête de l'agriculture de Gaillan.
- Participation à des événements locaux et auprès de partenaires patrimoniaux.







Panorama de l'ESS dans le Médoc

Comprendre la dynamique locale de l'ESS

Une qualification territoriale

Le Médoc est caractérisé comme un **territoire de solidarité sociale associative** : « les associations y jouent un rôle majeur et particulièrement les associations d'action sociale, les initiatives d'insertion par l'activité économique, l'action culturelle reliée à l'action sociale et les services de proximité¹. »

Avec la présence de certaines coopératives sur son territoire (11% du total des établissements de l'ESS), le Médoc peut également être considéré comme un **territoire d'entreprises coopératives**, ce qui permet de faire le lien entre les activités de l'économie traditionnelle du territoire et des besoins de mutualisation des moyens et des compétences. Cela est particulièrement valable pour le **secteur viticole** avec la présence de caves coopératives, de CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) et de groupements d'employeurs.

→ Focus au sein des Communautés de communes

- ⊙ Sur la **Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île**, des initiatives et structures de l'économie sociale et solidaire ancrées et tournées vers l'action sociale et l'aide à la personne pour répondre à des besoins sociaux forts.
- ⊙ Sur la **Communauté de communes Médoc Atlantique** : des initiatives et structures de l'économie sociale et solidaire ancrées et tournées vers le tourisme sportif et des services d'amélioration du cadre de vie.
- ⊙ Sur la **Communauté de communes Médullienne** : des initiatives et structures de l'économie sociale et solidaire plutôt tournées vers une amélioration du cadre de vie (garde d'enfant, sport...)
- ⊙ Sur la **Communauté de communes Médoc Estuaire**, des initiatives et structures de l'économie sociale et solidaire plutôt tournées vers l'amélioration du cadre de vie (en lien avec sa proximité avec Bordeaux Métropole) et l'emploi viticole.

¹ Diagnostic ESS dans le Médoc, CRESS Nouvelle Aquitaine, 2021



Quelques données de cadrage

→ L'ESS en France en 2022

- **10,5%** de l'emploi total
- **8,8%** des entreprises en France
- **2,4 millions** de salariés
- **160 000** entreprises

→ L'ESS en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- Une région dynamique, **3ème en nombre de salariés** dans l'ESS
- Un fort taux d'évolution de l'emploi dans l'ESS : +7,5% sur la période 2010/2021, en particulier dans les secteurs de l'action sociale ; de l'hébergement et de la restauration ; de l'enseignement ; des arts et du spectacle ; mais aussi dans les associations sportives.
- **11.5%** de l'emploi (Insee, FLORES 2019)
- **244 834 salariés**
- **20 839 établissements** employeurs
- **6,3 milliards** d'euros de masse salariale

→ L'ESS en Gironde

- **55 134 emplois salariés**
- **10% de l'effectif total** dans le département
- **5027 établissements employeurs**
- **8,7% des établissements employeurs** du département, en majorité dans le secteur de l'action sociale

Le cadre de travail de la CRESS Nouvelle-Aquitaine en 2021 : réalisation d'un diagnostic territorial

→ **Objectif** : construire une vision globale et partagée de l'ESS dans le Médoc en vue de définir un état des lieux et des potentiels de développement.

→ **Méthodologie** : le diagnostic partagé, avec des entretiens qualitatifs et deux ateliers d'intelligence collective.



→ Dans le Médoc

Au cœur du Médoc, l'ESS représente **2232 emplois salariés**, soit **10,4%** de l'emploi salarié total du territoire. A titre d'exemple, au cœur de la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île, l'emploi dans une structure de l'ESS représente **16,2%** de l'emploi salarié total, soit environ 1607 emplois.

L'ESS se comptabilise également en termes de structures employeuses. Il existe ainsi **235 structures employeuses** de l'ESS à l'échelle du Médoc. Ne sont donc pas prises en compte dans ce chiffre les structures qui n'emploient aucun salarié et fonctionnent entièrement sur le bénévolat. 73% des établissements de l'ESS dans le Médoc compte **moins de 10 salarié.e.s.**

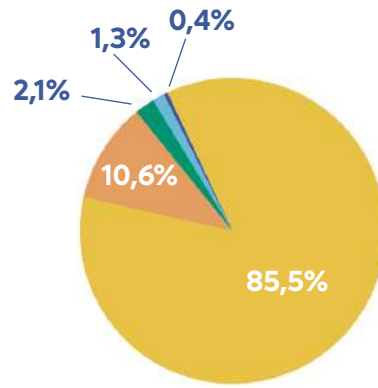
85,5% des structures employeuses de l'ESS sont des **associations**. Au cœur de cette dernière catégorie, il est important de noter que le **1er employeur du territoire est une association, l'AAPAM.**

L'économie sociale et solidaire dans le Médoc s'inscrit majoritairement dans la sphère de l'**économie présenteielle** : 88% des établissements employeurs de l'ESS du territoire appartiennent à cette sphère. Ce chiffre illustre l'ancrage territorial de l'économie sociale et solidaire médocaine.



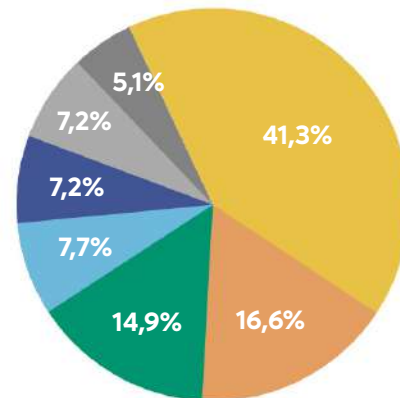
Les différents types de structures de l'ESS dans le Médoc, en 2020

- Associations
- Coopératives
- Mutuelles
- Fondations
- Sociétés commerciales de l'ESS



Les structures de l'ESS par secteur d'activité dans le Médoc

- Arts, spectacles et activités récréatives
- Santé humaine et action sociale
- Enseignement
- Activités de services administratifs et de soutien
- Activités financières et d'assurance
- Autres
- Hébergement et restauration



→ Le secteur de la **Santé humaine et action sociale** compte 39 structures au total. Il est majoritairement composé de clubs sportifs et d'activités liées au sport (+ de 80% du total, 80 établissements en tout), en particulier sur la Communauté de communes Médoc Atlantique (avec 43 établissements). Ce secteur de l'ESS répond ici à un enjeu social fort sur ce territoire, touché par un fort taux de pauvreté, de chômage et un éloignement de Bordeaux et de son offre de soin...

→ Le secteur des **Arts, spectacles et activités récréatives** compte 97 structures au total. Il est majoritairement composé de clubs sportifs et d'activités liées au sport (+ de 80% du total, 80 établissements en tout), en particulier sur la Communauté de communes Médoc Atlantique (avec 43 établissements). Ce secteur de l'ESS répond à un enjeu touristique fort sur ce territoire, avec une saisonnalité des activités touristiques et une grande attractivité.

→ Le secteur de l'**Enseignement** compte 35 structures au total, principalement dans l'enseignement culturel.

→ Dans la partie « **Autre** », il est possible de retrouver 17 structures, principalement dans la vinification (avec 8 structures, majoritairement des coopératives).

Les parcours d'accompagnement

Le Médoc est riche de ressources locales à mobiliser. Lorsqu'un porteur de projet souhaite développer son idée, ou encore lorsqu'une action doit être réorienter, il existe localement la possibilité d'être accueilli et accompagné. Que l'on soit un tiers-lieu, un projet portant les valeurs de l'ESS ou encore une association, des réponses existent :

→ Le parcours incubateur ESS'Pair.e du Réseau Médoc Tiers-Lieux

Première étape : le repérage des projets

- Par une personne interne au Réseau Médoc Tiers-Lieux, une Communauté de communes, Le Parc naturel régional Médoc, le Fond de dotation F.A.I.R.E, autre...
- Principe : accueil inconditionnel d'une personne, d'un collectif, d'une association, quel que soit la structuration juridique, porteuse d'un projet dit « atypique ».

Deuxième étape : le parcours d'incubation

- 1^{er} entretien d'interconnaissance pour faire un état des lieux (quel accès au foncier, subventions mobilisables, quel réseau... ?)
- Des propositions d'accompagnement personnalisé selon l'état de maturité du projet.

- ⊙ **Préincubation (1 à 3 mois)** : pour passer de l'idée au projet : établir un budget prévisionnel, rechercher un lieu, définir sa structuration juridique...
- ⊙ **L'interconnaissance (2 à 3 mois)** : mise en lien entre acteurs du réseau et avec des pairs aidants pour monter en compétences (communication, comptabilité...) et obtenir des regards extérieurs (de la Coopérative des Tiers-Lieux, du Département, des Communauté de Communes...).
- ⊙ **La couvaison (3 à 6 mois)** : structuration et mise en œuvre des actions, évolutions du projet, test d'activité en distanciel ou en résidence au Poulailier à Lesparre ou à l'Escale à Castelnau.

Les projets incubés sont suivis régulièrement dans le cadre de revues de projet et d'une journée des porteurs de projets. Ils évoluent également très vite ! Il est alors possible d'être réincubé, s'il y a un changement d'envergure, de nouvelles orientations, des difficultés persistantes...

Contact : medoc.tierslieux@gmail.com

Réseau Médoc Tiers-Lieux

Faire, se former et travailler autrement

Dans tout le Médoc

**Une association, un fonctionnement
en réseau.**

Histoire et motivations

Les premiers projets de tiers-lieux sont nés en 2015 dans le Médoc, face au besoin de plus en plus prégnant de repenser les rapports au travail, à la formation et aux mobilités. Dans ce cadre, un accompagnement et un soutien au développement de ces lieux s'est formalisé à travers un partenariat entre le Parc naturel régional Médoc, le tiers-lieu la Cocotte minute à Lesparre et la Coopérative des Tiers-Lieux de Nouvelle Aquitaine. C'est sur cette base qu'est né, en 2019, le Réseau Médoc Tiers-Lieux, l'association de soutien et d'accompagnement des tiers-lieux médocain, et plus largement des acteurs de l'ESS dans le Médoc. En 2021, le réseau est labellisé Fabrique de territoire grâce à un consortium avec la Cocotte minute.

Organisation et activités

Le Réseau Médoc Tiers Lieux anime un réseau de 13 tiers-lieux et représente ces derniers auprès d'instances collectives, publiques et privées dans le but de les valoriser. Le Réseau agit également en tant que plateforme d'information, d'entraide et de formation pour les tiers-lieux du Médoc dans le but de pérenniser leurs actions et leur participation au développement économique, culturel et social du territoire. Le Réseau valorise le pair-à-pair, l'apprentissage en collectif et par le « faire » avec :

- **Une offre d'ateliers et de formations**
- **Des actions de sensibilisation** et d'information sur la philosophie tiers-lieu et l'économie sociale et solidaire, avec différentes rencontres organisées dans l'année, des visites de lieux...
- **Un travail autour des « communs » :** Médoc'elles (toponymie et femmes remarquables du Médoc) ; Géocarto (cartographie collaborative et participative) ; création de données numériques sur le territoire librement accessibles.
- **Des rendez-vous conviviaux** dont l'organisation, tous les deux ans, d'un évènement public ouvert à tous : le Petit Ramdam.
- **Une valorisation des tiers-lieux et de leurs utilisateurs** à travers des supports numériques ou encore un magazine trimestriel le Tierzine.
- **Un accueil des porteurs de projets de tiers-lieux et/ou ESS** sur le territoire avec l'incubateur de projet ESS'Pair.e. En 2022, une trentaine de projets ont été accompagnés et une douzaine sont passés de l'idée à la structuration.

Une idée pour le futur ?

- **Développer** un parcours d'accompagnement « jeunesse » pour des projets ESS ou de tiers-lieux portés par des jeunes du territoire.

Contact : medoc.tierslieux@gmail.com

Site : <https://www.medoc-tierslieux.fr/>



→ Parcours pour une association locale, par la Fédération Médoc Initiatives

L'accompagnement de la Fédération Médoc Initiatives répond à des besoins d'associations déjà existantes sur le territoire, qu'elles soient employeuses ou non, et ne repose pas sur un schéma classique mais plutôt sur une logique « bottom-up » : ce sont les associations qui font remonter leurs besoins au chargé de mission accompagnement.

Les principales **demandes** d'accompagnement sont :

- Recruter des bénévoles
- Changer des statuts ou les valider
- Souscrire à une mutuelle employeur
- Contacter d'autres associations
- Faire une demande de subvention

Contact : fede.medoc.initiatives@gmail.com



Fédération Médoc Initiatives

Les acteurs de la coopération dans le Médoc

Dans tout le Médoc

Une association, un fonctionnement en réseau

Histoire et motivations

La Fédération Médoc Initiatives, dite FMI, s'est créée en 2017 sous l'impulsion de trois associations et avec le souhait de mutualiser des moyens et compétences, de se rencontrer et de créer des projets en commun. Aujourd'hui, la Fédération se place comme tête de réseau des associations loi 1901 à l'échelle de tout le territoire avec son label national "Guid'Asso".

Organisation et activités

La FMI fonctionne sur un système d'adhésions qui regroupe aujourd'hui 20 associations et favorise l'interconnaissance de ces dernières. Elle propose sur le territoire :

1. Des services accessibles à toutes les associations

- Un **accompagnement généraliste (Label Guid'Asso)** aux associations locales, qu'elles soient adhérentes ou non, pour leur création, la modification de statuts ou des besoins plus ponctuels et quotidiens. Les associations adhérentes bénéficient d'un accompagnement plus soutenu (écoute des besoins et des difficultés dans le long terme). En 2022, 25 associations ont été accueillies et suivies.
- Des **formations pour les bénévoles médocains**, souvent sur une demie journée ou à la journée et organisées une fois par semestre. Ces formations thématiques (utilisation des réseaux sociaux, informer sur la RGPD...) sont ouvertes à toutes les associations.
- La FMI est également référente sur le territoire du Médoc pour accompagner les associations dans leur **demande de subvention** FDVA 2 qui émane de l'Etat et vise à apporter un « coup de pouce » aux petites associations.



2. Des services réservés aux adhérents

- Une **veille des appels à projets** et appels à manifestation
- Des dispositifs d'accompagnement
- Une **coordination pour les projets inter-associatifs**. En 2022, deux projets ont vu le jour, l'un regroupant des associations du champ médico-social, environnemental et culturel autour de la thématique nature-culture et l'autre regroupant une association du champ culturel et du champ social pour des ateliers de calligraphie avec un intervenant professionnel.

Une idée pour le futur ?

- Développer des liens entre les associations du territoire et les communes locales
- Mise en place d'un lieu d'accueil dans les nouveaux locaux de la Fédération situés à Saint-Julien-Beychevelle.
- Mettre à disposition des ressources matérielles communes pour les associations

Contact : fede.medoc.initiatives@gmail.com

Qualifier les potentiels, enjeux et besoins du territoire

L'ESS, une réponse complémentaire aux grandes filières

Une des spécificités de l'ESS réside dans sa capacité à réagir et à s'organiser face à un besoin présent sur un territoire, par les pouvoirs publics ou le secteur marchand. Il est néanmoins important de replacer l'économie sociale et solidaire au sein des enjeux économiques déjà présents sur le territoire pour pouvoir les lier et en démontrer les complémentarités.

Au cœur du Médoc, certains acteurs de l'ESS se positionnent ainsi déjà sur les grandes filières économiques identifiées tout en proposant une « alternative », notamment dans :



Le **secteur touristique**, qui totalise 14,9% de l'emploi sur le territoire du Parc naturel régional Médoc en 2019, avec un nombre important de travailleurs saisonniers mais avec des activités inégalement réparties sur le territoire et dans le temps. D'où l'enjeu dont se saisissent des acteurs de l'ESS de développer un tourisme quatre saisons et respectueux de la biodiversité et de l'environnement.



L'agriculture et l'alimentation. Bien que 84% du secteur agricole sur le territoire du Médoc exerce dans la filière viticole (en termes d'emplois directs mais aussi du « halo » de la vigne), les consommateurs et consommatrices du Médoc souhaitent, de plus en plus, s'approvisionner en produits frais et locaux, que ce soit dans les grandes et moyennes surfaces mais aussi auprès des producteurs ou sur les marchés. D'où l'enjeu dont se saisissent des acteurs de l'ESS de reterritorialiser l'alimentation et l'agriculture et de la rendre accessible pour des personnes en situation de précarité.

Pourtant, les acteurs de l'ESS font face à des enjeux de taille, qui rejoignent ceux du secteur économique conventionnel.



→ Un besoin d'interconnaissance

Les collectivités et acteurs de l'ESS du territoire soulèvent qu'il existe un manque d'interconnaissance, ce qui freine la dynamique de collaboration. Bien que certaines structures de l'ESS soient bien identifiées, celles-ci ne bénéficient pas des mêmes réseaux d'accompagnement, des mêmes aides financières et du même suivi, ce qui tend à les invisibiliser.

→ Une question d'accès au foncier

Avec la montée des prix, les biens et locaux professionnels se font de plus en plus rares et inaccessibles pour tous les acteurs économiques. Cette tendance touche particulièrement les acteurs de l'ESS qui pâtissent, à l'origine, d'une image de fragilité de leur modèle et donc à convaincre les propriétaires privés et publics. La perception qu'il est plus difficile pour une entreprise de l'ES de prendre de l'ampleur reste vivace. Pourtant, dans un objectif de complémentarité avec l'économie conventionnelle, les initiatives de l'ESS peuvent être mobilisées dans le but d'expérimenter et de proposer des pas de côté.

→ Les enjeux

Les acteurs de l'ESS ont d'ailleurs, dans le cadre du diagnostic réalisé par la CRESS en 2021, été force de proposition sur des potentiels de développement, notamment en lien avec les transitions et le développement durable des territoires :

• Les mobilités

Pour répondre à l'enjeu de développer des mobilités durables et proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle, dans un contexte où l'axe routier nord-sud du Médoc est congestionné et où les déplacements en voiture représentent 82% des déplacements sur le territoire. Sur d'autres territoires, certains acteurs de l'ESS expérimentent déjà des systèmes de co-voiturage, de mise en location de voiture ou vélo partagés, de mutualisation des transports pour les sorties scolaires...

• Le réemploi et l'économie circulaire

Pour tendre vers une réduction et une meilleure gestion des déchets, qu'ils soient alimentaires, professionnels, individuels. Pionniers dans le développement de l'économie circulaire, les acteurs de l'ESS, et en particulier les structures d'insertion, s'engagent quotidiennement dans des ressourceries, recycleries, repair-café ou encore vestiaires solidaires. Dans le Médoc, certaines initiatives s'y attachent d'ailleurs déjà et dans plusieurs secteurs, que ce soit la récupération des déchets des restaurants pour les revaloriser ou encore dans la filière BTP pour le réemploi des matériaux de construction. La question du recyclage et du réemploi du matériel sportif et touristique se pose également fortement à l'échelle du territoire.



Lieu-dit Peysoup, Listrac-Médoc

Une association comme outil
d'implication des citoyens et une SARL
de l'ESS pour la gestion de
l'activité touristique.

Histoire et motivations

Il y a quatre ans, Mathieu et Nicolas ont décidé de mener une expérimentation autour des nouveaux modes de vie plus respectueux de l'environnement. La première étape de ce projet a été de trouver un lieu qui leur permettra de tester une diversité d'habitats légers et d'approfondir la question de l'éco-construction. Ils rencontrent alors la Région Nouvelle-Aquitaine, qui les redirige vers le Médoc. Motivés par l'existence d'un Parc naturel régional sur le territoire, ils rencontrent la mairie de Listrac-Médoc qui leur propose un espace en bail emphytéotique administratif de 30 ans. C'est le début de l'aventure. EHICO porte d'ailleurs en son cœur cette volonté de travailler en réseau, en impliquant tous les acteurs du territoire, les associations, les habitants, les collectivités et les élus locaux.

Organisation et activités

EHICO organise son activité autour de quatre axes :

- **Expérimenter au sein d'un éco-lieu touristique des habitats innovants**, en proposant dix habitats légers différents, pour des séjours touristiques d'une semaine thématiques (l'eau, les mobilités, les savoir-faire, l'éco-construction...) et sur les ailes de saison.
- **Se reconnecter à la nature** avec l'installation, sur le site, d'un jardin potager et pédagogique animé par un maraîcher et avec l'organisation de sorties de sensibilisation à l'environnement, ouvertes aux touristes et aux habitants du Médoc.



- **Être une vitrine de l'innovation et de l'économie sociale et solidaire** à tous les niveaux du fonctionnement et de la construction du lieu, notamment avec la réhabilitation de la maison en ruine du site, qui servira de point de rencontre pour l'organisation de conférences et temps d'échange tout au long de l'année.
- **Être au service du lien social**, sur la base d'animations qui créeront des liens entre les populations touristiques et locales, et de semaines d'accueil dédiées à des personnes en situation de fragilité, de handicap et/ou de précarité, animées par des associations locales et des travailleurs et travailleuses sociales.

À quel besoin cette structure répond-elle ? Quel impact sur le territoire ?

EHICO propose en toute simplicité de réinventer l'accès à un tourisme plus durable, en proposant aux vacanciers de minimiser leur impact sur les écosystèmes du Médoc, et plus inclusif en organisant des semaines thématiques dédiées aux habitants du territoire et au champ social.

Une idée pour le futur ?

- Rénover l'ancien moulin avec des jeunes en formation et/ou en chantier.
- Pourquoi pas se structurer en SCIC ?

La Boussole

L'alimentation durable, pour toutes et tous

Sur toute la Communauté de communes
Médullienne, en itinérance.

Association loi 1901

Histoire et motivations

Créée en 2016, la Boussole est une épicerie sociale et solidaire du sud-Médoc. Depuis juin 2023, elle est installée à Castelnau-Médoc et vend des produits alimentaires et d'hygiène. En proposant des produits frais et à bas coûts (entre 10% et 30% du prix d'achat), la Boussole agit contre la précarité alimentaire sur son territoire et favorise l'accès à une alimentation saine et digne pour ses bénéficiaires. Pour l'association, l'intérêt de vendre plutôt que de donner réside dans l'importance du choix : un système de vente permet aux bénéficiaires de choisir par eux même leurs aliments et ainsi de les réinsérer petit à petit dans les circuits classiques d'achat. Dotée d'un camion réfrigéré depuis 2021, la Boussole est aussi une épicerie itinérante qui intervient dans dix communes du sud-Médoc.

Organisation et activités

L'association regroupe une trentaine de bénévoles et peut compter sur deux employées à temps partiel, une conseillère en insertion sociale et une responsable opérationnelle. L'association propose ainsi :

- **De la vente de produits alimentaires et d'hygiène** à ses bénéficiaires, tous les vendredis sur le site de Castelnau et en itinérance sur d'autres communes du sud-Médoc. Les produits frais non vendus sont déposés dans le frigo zéro gaspi de Castelnau.
- **Un lieu convivial** qui rassemble les bénéficiaires autour d'ateliers santé, cuisine et potager, pour créer du lien, s'échanger des recettes et s'aider dans les moments difficiles. La conseillère en insertion sociale de l'épicerie propose par ailleurs à chaque personne accompagnée un plan de progression sur 6 mois afin de rétablir un équilibre budgétaire.



En 2022, ce sont près de **74 foyers qui ont été bénéficiaires de l'épicerie**, soit environ 190 personnes, des familles monoparentales, des personnes âgées ou des salariés précaires. Au niveau de l'approvisionnement, ce sont les bénévoles de l'association qui se rendent chaque vendredis matin dans les supermarchés du territoire pour récupérer des produits frais. L'association achète également des produits de 1ère nécessité, est en lien avec la Banque Alimentaire pour les produits secs et reçoit des dons d'un boucher du territoire. Elle dispose également de quelques fonds pour acheter auprès de maraîchers et producteurs locaux.

À quel besoin cette structure répond-elle ? Quel impact sur le territoire ?

Accompagner sans jugement et en itinérance sur le territoire permet aux bénéficiaires de l'épicerie de dépasser le sentiment de gêne pour sortir d'une situation de précarité alimentaire. L'intérêt étant avant tout de reprendre goût à la vie, surmonter une période difficile, retrouver un travail...

Une idée pour le futur ?

- S'approvisionner avec plus de produits locaux et frais et pouvoir acheter directement auprès des producteurs et maraîchers du territoire.
- S'installer définitivement dans des locaux neufs de la commune de Listrac-Médoc à l'horizon 2024.

Un maillage territorial en faveur de l'ESS

L'ESS, comme toute stratégie de développement économique, s'entend à des échelles différentes et regroupe de nombreux interlocuteurs qui agissent pour son développement.

L'ESS au cœur de la compétence économique de la Région Nouvelle-Aquitaine

La Loi NOTRe de 2017 a affirmé le rôle de chef de file des Régions dans le développement économique, qui développent depuis des **Schémas régionaux de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)** et qui comportent les priorité d'action pour l'économie sociale et solidaire. En Nouvelle-Aquitaine, lors de la fusion des Régions, l'exécutif a fait le choix de créer une direction dédiée au soutien à l'ESS par le prisme du développement économique. **C'est la première région de France à porter une direction entièrement dévolue à ce sujet** avec une équipe de 18 agents ancrée territorialement et un budget annuel de 10 millions d'euros de fonds région et 2 millions d'euros de FSE par an. L'enjeu de cette politique régionale, initiée en 2017, est de soutenir les entreprises de l'ESS en prenant en compte leur cycle de vie, leur capacité d'innovation, de coopération et de créer les conditions favorables à la création de nouvelles activités garantes de la création et du maintien d'emplois non délocalisables sur les territoires ; cela se concrétise par des aides directes mais également par un soutien à l'écosystème favorable au développement de l'ESS.

Le Département, garant des solidarités humaines et territoriales

Le Département de la Gironde est un partenaire majeur de l'ESS sur les territoires. Les acteurs de l'ESS sont des partenaires précieux pour le Département de la Gironde dans la mise en œuvre de réponses territorialisées aux besoins des Girondines et des Girondins. Suite à la loi NOTRe, le Département de la Gironde a souhaité maintenir son action en faveur de l'ESS grâce à une convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine, chef de file en matière de développement économique. Le soutien départemental priorise les principales têtes de réseaux de l'ESS (CRESS, IFAID DLA, France Active, ATIS...) pour faciliter le déploiement des actions qu'elles portent à l'échelle de chaque territoire et notamment des territoires ruraux.

Le Département de la Gironde appuie aussi le développement des dynamiques de coopération ESS sur des territoires identifiés comme prioritaires dont celui du Médoc. Il soutient également de nombreux acteurs et porteurs de projets qui développent des actions d'utilité sociale ou environnementale relevant de son champ de compétence (insertion et inclusion, lutte contre la précarité, santé, développement social, autonomie, environnement, culture, sport, jeunesse, vie associative...). Ce soutien prend différentes formes : aides financières, appels à projets et à initiatives, ingénierie de projet... À travers sa politique d'achats responsables, le Département de la Gironde contribue au développement de filière économiques structurantes dans le champ de l'ESS.



Par toutes ces actions, le soutien départemental à l'ESS promeut l'innovation sociale, l'engagement citoyen et le développement de nouvelles solidarités économiques de proximité pour un développement équilibré des territoires.

Le rôle de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de Nouvelle-Aquitaine

LA CRESS porte et anime un **observatoire de l'ESS** sur les territoires de toute la Nouvelle Aquitaine, afin d'en recenser les dynamiques et les enjeux. Elle a également pour mission d'informer, d'orienter et de sensibiliser le grand public aux principes de l'ESS et propose d'accompagner certains projets. Un réseau d'animateurs territoriaux intervient également auprès des collectivités dans la réalisation de diagnostic ESS et dans l'identification d'acteurs et d'initiatives.

L'échelon local comme soutien et relai

L'ESS est un mode de développement économique global qui relève, de par sa nature plurielle, de plusieurs services et compétences des collectivités territoriales. Celles-ci en sont ainsi des acteurs incontournables à l'échelle locale afin de :

- **Stimuler la transversalité** des secteurs et des activités et sortir de l'approche en silo.
- **Co-construire** avec les acteurs économiques conventionnels et de l'ESS sur un territoire dans le but de générer une dynamique de coopération.

Soutenir l'ESS sur son territoire passe également par un **portage politique fort**, afin d'y apporter ancrage, visibilité et reconnaissance.

Boîte à outils



Des expérimentations, des idées...

Comment soutenir l'économie sociale et solidaire sur mon territoire ?

☞ Ce qui se fait déjà...

→ Soutenir l'économie sociale et solidaire se décline à tous les niveaux de compétence d'une collectivité.

Certaines accompagnent déjà des initiatives de l'ESS et favorisent le développement de ces structures puisqu'elles :

- Financent une association / une initiative sur **une mission ou du fonctionnement**.
- Financent une organisation / une structure via **un contrat de partenariat ou une convention cadre**, ce qui permet notamment aux associations de sortir de la logique permanente de recherche de financements, pour se consacrer pleinement à ses missions.

☞ Pour aller plus loin...

→ Structurer une commande publique responsable et accessible aux acteurs de l'ESS.

La commande publique permet de solliciter des structures prestataires pour répondre à un besoin d'une collectivité, en travaux ou en services. Favoriser l'accès des acteurs de l'ESS à ces marchés a donc un double impact : soutenir une économie responsable mais aussi valoriser les structures de l'ESS au même titre que les autres structures de l'économie conventionnelle.

Plusieurs clauses peuvent être travaillées dans ce cadre :

- **Sociales** (sur l'insertion, réservées à une SIAE...).
- **Ecologiques** (en lien avec l'empreinte carbone, l'utilisation d'énergies durable...).
- **Responsables et équitables** (dédié à des collectifs, pour l'égalité hommes-femmes).

→ Vers qui me tourner ?

3AR Achats publics responsables ;

la CRESS Nouvelle Aquitaine : **05 47 74 52 10**



→ **Soutenir les initiatives de finances, épargne ou investissements solidaires**

Il est possible de co-financer des projets ESS avec un club C.I.G.A.L.E.S (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), mais aussi soutenir la structuration d'un club C.I.G.A.L.E.S sur son territoire, lui proposer des lieux pour se réunir ou encore accompagner des porteurs de projets vers des financements participatifs et citoyens, via Kiss Kiss Bank Bank ou la Bpi France.

→ **Lancer des appels à projets coopératif**

Pour mettre en avant ou inciter des démarches de mutualisation et de coopération entre acteurs, au lieu de les mettre en concurrence.

→ **Orienter les entreprises vers plus de « Responsabilité Territoriale » (RTE)**

Pour aller au-delà de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), le principe de Responsabilité Territoriale de l'Entreprise (RTE) propose de considérer ces dernières comme des acteurs de la gouvernance territoriale, étant donné qu'elles dépendent des biens communs d'un territoire et les impactent. Encourager la RTE, c'est ainsi encourager un système de coopération entre acteurs locaux publics et privés mais aussi des réflexions autour de l'ancrage local des structures économiques.

→ **Faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets ESS**

Trouver un lieu adapté à son projet est une des grandes étapes de la vie d'un projet. Une collectivité peut agir pour l'installation de projets ESS grâce à sa connaissance des lots vacants, terrains ou autres surfaces disponibles pour l'implantation d'un local commercial, d'un tiers-lieu, d'un espace test collectif...

→ **Soutenir le développement d'une SCIC sur son territoire et/ou en devenir membre actionnaire**

Devenir membre actionnaire d'une SCIC, c'est prendre part à un projet de coopération économique à l'échelle locale. Une collectivité peut prendre part au capital d'une SCIC sur son territoire à hauteur de 50% depuis 2018.

Vers qui me tourner ? Le Pôle Aquitaine de l'URSCOP, Réseau régional des SCOP et SCIC de Nouvelle Aquitaine : uraquitaine@scop.coop

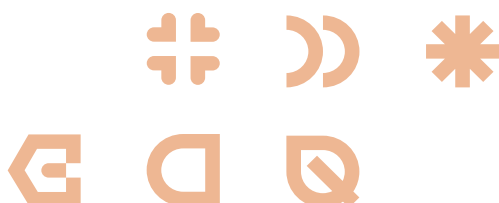
→ **Soutenir un projet de monnaie locale complémentaire**

Le principe de monnaie locale complémentaire est reconnu par la loi ESS de 2014. Il en existe plus d'une cinquantaine en France, dont l'eusko au Pays Basque est l'une des fières représentantes. Une monnaie locale implique des particuliers adhérents, des acteurs économiques locaux et des collectivités locales dans le but de se réapproprier le concept de valeur monétaire et favoriser la relocalisation d'activités économiques.

→ **Soutenir les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique)**

En réservant une partie des marchés publics à des SIAE par exemple, pour favoriser la réinsertion professionnelles et leur reconnaître leur capacité à être des acteurs économiques comme les autres.

Vers qui me tourner ? L'Inaé, tête de réseau depuis 2016 de l'insertion par l'activité économique, en Nouvelle-Aquitaine : contact@inae-nouvelleaquitaine.org



Un outil de coopération économique locale : le PTCE

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

Définis à l'article 9 de la loi de 2014 sur l'ESS, les PTCE regroupent sur un même territoire, dans une logique de cluster, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, de la formation, de la recherche, des collectivités locales et des entreprises traditionnelles dans un but de coopération et de mutualisation afin de concourir au développement d'un territoire ou d'une filière¹.

Soutenir la création et le fonctionnement d'un PTCE, c'est soutenir la coopération économique territoriale pour « faire » territoire et assurer les transitions et l'innovation économique sur ce dernier. Les PTCE ont pour but de fournir des services à un tissu économique local, qu'il relève du secteur agricole ou du secteur culturel. Ce ne sont donc, en ce sens, pas des pôles de compétitivité mais bien de mutualisation, de coopération et de prospective. Un vaste plan national et politique de soutien aux PTCE est développée en France depuis 2013, sur la base d'appels à projets et de services d'accompagnement.

¹Timothée Duverger,
L'économie sociale et solidaire, page 32.



Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire

La finance participative, citoyenne et solidaire

Eysines mais intervient aussi dans le Médoc et
sur la Métropole de Bordeaux

Club CIGALES

Un **club CIGALES** regroupe entre 7 et 20 habitants d'un même territoire qui constituent ensemble un compte d'épargne commun et de proximité pour financer des projets qui répondent aux valeurs de l'économie sociale et solidaire. Chaque « Cigalier » cotise mensuellement une somme au minimum de 7,5€ et au maximum de 450 euros. Le cycle de vie d'un club CIGALES se décompose en deux temps : cinq ans d'investissements et cinq ans de retours sur investissement. Deux formes d'aides financières peuvent être apportées aux projets repérés : un prêt à taux 0 ou un apport au capital des entreprises. Chaque club CIGALES est rattaché à un réseau régional, l'ARCNA pour la Nouvelle-Aquitaine.

Histoire et motivations

Le club CIGALES les « Locaux Motivés » est le deuxième Cigale qui a vu le jour en Gironde, après celui de Libourne. Basé à Blanquefort, ce club a investi près de 28 000 € dans des projets girondins et médocains de 2017 à 2021, sur de l'installation en maraîchage ou encore de l'apport au capital pour l'entreprise coopérative Solévent. Le club CIGALES « Les Souffleurs d'Aigrettes » a pris le relais des investissements depuis maintenant un an et est constituée de 20 membres, originaires d'Eysines, de la Métropole de Bordeaux mais aussi pour beaucoup du Médoc, d'où leur volonté d'intervenir sur ce territoire. Certains projets ont déjà été repérés : une conserverie, une boulangerie artisanale bio, un cinéma de proximité...



CIGALES

NOUVELLE-AQUITAINE

Organisation et activités

Un club CIGALES est une indivision financière volontaire. Le fonctionnement du club est collectif et démocratique avec une personne = une voix au vote. Un trésorier gère le compte d'épargne bancaire et chaque décision est prise à l'unanimité en réunion.

Les critères de sélection des projets financés sont déterminés collectivement par les Cigaliers. Du côté du club des « Souffleurs d'Aigrettes », celui-ci s'oriente vers des projets qui favorisent la solidarité au sein des territoires, l'économie sociale et solidaire, la protection de l'environnement, l'accompagnement aux changements des pratiques agricoles...

À quel besoin cette structure répond-elle ? Quel impact sur le territoire ?

Dans le cycle de vie d'un projet, la recherche de financements est une étape délicate, en particulier lorsqu'il s'agit de projet relevant de l'économie sociale et solidaire, souvent perçus comme plus fragiles que les autres.

Le besoin d'interconnaissance entre financeurs et porteurs de projets locaux se révèle donc crucial. D'où l'importance, pour un club CIGALES, de se faire connaître et de tisser des liens avec les acteurs économiques de son territoire.

Adam et le fond F.A.I.R.E

Une entreprise contributive au service
du bien commun

Sainte-Hélène

Société à actions simplifiées (SAS)

Histoire et motivations

Adam est une manufacture séculaire de caisses et des coffrets en bois pour les vins et spiritueux. Jean-Charles Rinn, actuel dirigeant, prend la tête de l'entreprise en 2009 dans un contexte de crise économique sans précédent. Il décide de relocaliser l'activité pour mettre l'accent sur les savoir-faire et privilégier un approvisionnement plus local. Dès lors se met en place une dynamique d'innovation industrielle et sociale qui amène l'entreprise à se démarquer en consolidant une culture du travail collaborative. Les réflexions se concentrent sur les questions d'insertion professionnelle, de qualité de vie au travail et sur la prise en compte des impacts de l'entreprise. Adam s'ancre dans son territoire. Mais Adam n'est pas une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire. Les premiers liens se tissent il y a une dizaine d'années lors de la rencontre avec l'Atelier D'eco Solidaire, ressourcerie emblématique implantée à Bordeaux. Trouvant une source d'inspiration dans ce modèle fondé sur la non-lucrativité et une meilleure répartition de la valeur, M. Rinn, soutenu par son épouse et codirigeante Hélène, propose alors de sortir l'entreprise Adam de la quête du profit et s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). L'initiative se concrétise par une première labellisation « Engagée RSE » en 2012. Petit à petit, l'entreprise Adam s'éloigne d'une conception de l'innovation par le « tout technologique » en adoptant une approche globale, faite de tests et d'expérimentations.

Organisation et activités

En juillet 2022, Jean-Charles et Hélène Rinn, qui cherchent depuis plusieurs années un moyen de céder gracieusement l'entreprise à leurs salariés, créent un fonds de dotation actionnaire, le Fonds Adam pour des Initiatives Responsables et Ecologiques (F.A.I.R.E). Ce fond met en œuvre une politique d'intérêt



général avec trois axes de développement : les pratiques forestières innovantes et durables, l'éducation à l'environnement et le faire ensemble sur le territoire. Les dirigeants cherchent également à impliquer leur salariés, via du mécénat de compétence. Dans sa phase de structuration, il paraît incontournable de citer l'apport du Réseau Médoc Tiers-Lieux. Présent dès les prémices, il est devenu un partenaire essentiel, tout comme le Parc naturel régional Médoc, qui permet à l'entreprise de rester en phase avec les besoins et les enjeux du territoire. En 2022, ce sont 10% des résultats de l'entreprise qui ont été répartis dans des projets locaux.

À quel besoin cette structure répond-elle ? Quel impact sur le territoire ?

Les dirigeants considèrent qu'Adam, en tant qu'entreprise implantée sur le territoire médocain, puise dans les ressources de ce dernier. Pour eux, une juste redistribution des richesses doit s'opérer, que celles-ci soient matérielles ou immatérielles. Adam entretient sur ce point le souci de la mesure de ses impacts sociaux, environnementaux et économiques et tend vers une **responsabilité territoriale**. Ce, en élargissant le spectre de la RSE et en questionnant son empreinte et son utilité. Car pour Jean-Charles Rinn, c'est bien l'économie conventionnelle qui doit se mettre au service du vivant et non pas l'inverse, en apprenant aux côtés des initiatives de l'ESS du territoire. Faire bouger les lignes et contribuer à ce maillage pour servir l'intérêt général tout en veillant à respecter les limites planétaires, voilà donc l'ambition de cette entreprise pas tout à fait comme les autres.



UN  PEU
 # PEU
BEAU 
COUP
MÉDOC 

Toute l'actualité du Parc sur :

pnr-medoc.fr



Nos histoires s'écrivent ici ...

21 rue du Général de Gaulle,

33112 Saint-Laurent-Médoc

05 57 75 18 92

contact@pnr-medoc.fr